



Compte rendu de la Réunion de la Commission technique Dynamique Fluviale

15 octobre 2019 – Pont Du Château – 14h30-16h30.

Participants

Mathilde André – Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Catherine Brugel – AFB
Etienne Challet – EpLoire
Gisèle Chardon – SAGE Allier Aval
Amandine Deguilhem – CT Val d'Allier Alluvial
François Desmolles – FD Pêche 63
Thierry Droin – CESAME
Audrey Forestier – Unicem AURA
Philippe Godard – Agglo Pays d'Issoire
Julien Nore – Unicem AURA
Pierre Loiseau – CEN Allier
Magalie Rambourdin – CEN Allier
Arnaud Mullie – Chambre d'Agriculture 63
Marius Mutel – SAGE Allier Aval
Audrey Nadalle – DDT 63
Bertrand Nicolas – ADIRA
François Penaud – AELB
Stephane Petit – Veodis 3D
Beatrice Raynaud – DDT 03
Marc Saumureau – FRANE
Bernard Sauvade – Président SAGE Allier Aval
Jean-Michel Sigaud – CEREMA
Julien Martins – Chambre d'Agriculture 03
Alain Denizot – CA Moulins
Mylène Malbrunot – AFB
Julien Saillard – CEN Auvergne
Caroline Mauduit – DDT 63

Excusés

Pascal Bagdian – Sous-Préfecture d'Issoire
Gérard Bonjean : Association des maires de Haute-Loire
Stephane Braud – DREAL Bassin Loire Bretagne
Jean-Pierre Buche – Maire de Pérignat-es-Allier
Emmanuel Ferrand – Conseiller Régional AURA
Jean-Noel Gautier – AELB
Valérie Juillard – Agglo Pays d'Issoire
Jean Laurent – Conseil Départemental Allier
Mickaël Lelievre – FD Pêche 03
Alain Lemaire – Association des maires de l'Allier
M. Panin – DGS de la ville de Vichy
Christophe Pornon – DREAL AURA

Ordre du jour

Ouverture de la séance par le Président de la CLE, **M. SAUVADE** qui souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et présente le programme de la réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lancement de l'étude du Schéma de gestion de l'Espace de Mobilité de l'Allier Aval
2. Présentation des travaux d'effacement de protections de berge par le Cen Auvergne
3. Présentation de l'étude des Zones d'Expansion de Crue sur l'Allier aval
4. Point d'avancement de l'étude Gravière (Mirefleurs - 63 - et Lamothe - 43)

Introduction : rappel du contexte des projets concernant la dynamique fluviale et les étapes réalisées concernant l'étude du schéma de gestion.

Diaporama de présentation de l'étude en annexe 1.

1- Présentation de l'étude du Schéma de gestion de l'espace de mobilité

Diaporama de présentation de l'étude en annexe 2.

P. Godard : Concernant les groupes locaux, leur structure est-elle déterminée ?

CESAME : 3 groupes locaux sont prévus auxquels s'ajoute un groupe thématique AEP. Le format des groupes est à déterminer, plutôt géographique pour tenir compte des contextes potentiellement différents.

M. SAUVADE confirme : plutôt géographique ; sera plus aisé pour mobiliser les acteurs locaux compte tenu de l'étendue de la zone d'étude.

2- Présentation des travaux d'effacement de protections de berge par le Cen Auvergne

Diaporama de présentation de l'étude en annexe 3.

P. Godard : le coût affiché intègre-t-il l'étude préalable ?

J. Saillard : le coût de l'étude est à rajouter, environ 15 000€.

Mme. Rambourdin : Est-ce qu'il y a eu des problèmes face à des déchets complexes à traiter non anticipés, comme présence de bidons toxiques. Aviez-vous des données avant travaux ?

J. Saillard : Des sondages ont été réalisés dans le cadre de l'étude préalable et la recherche des méthodes de construction. Il n'y a pas eu de surprise à ce niveau-là.

J. Martens souhaite des précisions sur les autres études.

J. Saillard : Une étude en cours sur 500 m d'enrochement au niveau de Charnat (63), avec une problématique AEP. Réflexions pour déplacer les enrochements afin de maintenir la protection des forages. Permettrait de regagner 40 ha mobilisables.

DDT 03 : Qu'en est-il des propriétaires défavorables au projet ?

J. Saillard : En fait, ils étaient défavorables pour des raisons autres que le projet lui-même (rapport à l'agriculture en ce moment, présence de gens du voyage, etc...).

M. André : Est-ce que l'enquête publique apporte vraiment une plus-value au projet ?

J. Saillard : elle permet d'asseoir le bien fondé du projet et de mettre en valeur les concertations réalisées avant l'enquête. Les remarques ont été formulées par des personnes non concernées directement par le projet.

P. Godard : Est-ce qu'une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) aurait pu être envisagée ? Sur ce projet ou un autre effacement de berge ?

J. Saillard : Pas possible en tant que CEN.

M. André : Qu'en est-il des invasives sur une berge à nu qui présente certains risques ?

J. Saillard : Un suivi et intervention éventuelle sont prévus dans le suivi de l'étude.

3- Présentation de l'étude des Zones d'Expansion de Crue sur l'Allier aval

Diaporama de présentation de l'étude en annexe 4.

J. Martens : Penser à prendre en compte les enjeux socio-économiques. Une inondation est toujours difficile pour ceux qui vivent et travaillent sur le secteur concerné.

A. Deguilhem : c'est bien pris en compte dans l'étude, hiérarchisation des territoires.

AFB : Est-ce que justement dans ce cas-là on peut envisager des « paiements pour service environnemental rendu ».

A. Deguilhem : C'est encore un peu tôt par rapport à l'avancement de l'étude. C'est une piste qui pourrait être envisagée ultérieurement.

4- Point d'avancement de l'étude du dimensionnement des travaux sur les gravières de Lamothe et de Mirefleurs

M. Sauvade rappelle l'importance de ces travaux et de l'intérêt d'un propriétaire (Mirefleurs) pour cette étude.

Le montant de l'étude est supérieur à ce qui avait été estimé. Les demandes de subventions ont été réalisées avec le montant actualisé.

Les réponses des différents financeurs sont attendues d'ici décembre. L'objectif reste de notifier le marché en fin d'année pour ne pas perdre les crédits. L'incertitude reste la région qui ne finance pas de fonctionnement. La demande a été faite en présentant le caractère prioritaire et le fait que l'étude doit déboucher sur une phase travaux dont le maître d'ouvrage n'est pas encore identifié mais qui ne sera pas l'EpLoire.

M. Sauvade : le département du Puy de Dôme a prononcé un avis favorable pour le montant demandé.

Les membres de la commission n'ayant pas d'autres questions, M. Sauvade remercie les intervenants et les personnes présentes et clôture la séance.

M. Bernard SAUVADE



Président de la CLE du SAGE Allier aval